



Rénover, c'est bon pour le système énergétique

Rénover thermiquement les bâtiments les moins performants, c'est baisser leur consommation énergétique l'hiver et donc, quelle que soit leur énergie de chauffage, c'est **diminuer le besoin de développer des moyens de production, de transport et de distribution d'énergie**. La rénovation des bâtiments agit donc comme un « investissement indirect » dans le système énergétique.

Rénover thermiquement les bâtiments qui sont chauffés avec de l'électricité, (radiateurs électriques ou pompes à chaleur) **c'est aussi baisser l'appel de puissance électrique dans les moments de grand froid** et donc **limiter la pointe électrique d'hiver**. Cela évite le déclenchement d'unités coûteuses, les délestages ou effacements demandés aux industriels, les importations d'électricité en période critique et les risques de black-out.

Rénover thermiquement les bâtiments, c'est enfin les rendre moins susceptibles de se transformer en bouilloire thermique l'été ! Et c'est là encore **éviter des consommations électriques** pour climatiser...

LES ÉTUDES LE DISENT !

Le scénario de référence de rénovation des bâtiments de RTE permet d'éviter, en cumulé sur 2023 – 2035,

10 000 MW de pointe électrique.
Cette réduction du besoin aura permis d'économiser

1,5 milliards d'€/an
sur le système électrique

Source : Bilan Prévisionnel 2023 de RTE,
Etude Artelys/Coenove 2025

L'INFO À RETENIR :

Avec 700 TWh d'énergie finale en 2024, (soit 2 fois la production du parc nucléaire français) le bâtiment représente

45 % de la consommation française

Les objectifs de rénovation des pouvoirs publics devraient permettre de réduire le besoin à

600 TWh en 2030

450 TWh en 2050

De quoi soulager le système énergétique !

Source : BâtiZoom Ademe 2026

LE SAVIEZ-VOUS ?

On parle souvent d'un effet rebond suite à une rénovation dans les logements. Les compteurs Gazpar et Linky ont néanmoins permis de mesurer que, toutes rénovations confondues, la consommation baisse en moyenne de

4,5 % pour les logements chauffés à l'électricité et

8,9 % pour les logements au gaz... Il y a donc un réel impact pour les réseaux !